

Les biocarburants sous le feu des critiques

Décidément, les biocarburants ne cessent de faire parler d'eux et d'attirer les critiques de toutes parts.

Un rapport de la Cour des Comptes

Il y a d'abord eu le rapport d'évaluation de la politique publique en faveur des biocarburants dans les transports routiers publié par la Cour des Comptes (*Lire CC&C n°388 – page 5*). Ce document pointait du doigt pêle-mêle : des instruments dont l'efficacité diminue ; le coût important essentiellement supporté par le consommateur ; un bilan environnemental controversé ; la concurrence avec les cultures vivrières ; ...

Un avis de l'ADEME

Après la Cour des Comptes, c'est l'ADEME qui a consacré aux biocarburants un de ses numéros des « Avis de l'ADEME » pour faire le point sur ces carburants de substitution aux énergies fossiles. Certes, l'ADEME fait état d'un certain nombre de points forts, au premier rang desquels la réduction de la dépendance énergétique du secteur des transports aux carburants fossiles mais elle insiste beaucoup sur les points faibles des biocarburants. Le principal point négatif selon l'agence gouvernementale concerne « les incertitudes sur l'am-

pleur du changement d'affectation des sols rendant aujourd'hui difficile l'estimation de la réduction des émissions de gaz à effet de serre liée au développement des biocarburants »⁽¹⁾. Le document précise que l'une de conclusions d'une importante synthèse réalisée avec l'INRA en 2010 /2011 sur les travaux de recherche concernant le changement d'affectation des sols constate que « dans plus de 2/3 des évaluations, la prise en compte, dans le calcul des émissions de GES de la filière, des émissions générées par le changement d'affectation des sols aboutit à un bilan total d'émissions de GES qui ne permet pas de respecter le critère de réduction des émissions de GES de 35% par rapport aux carburants fossiles de référence, compte tenu des valeurs de référence actuellement retenues par l'Union Européenne. »⁽¹⁾

En outre, l'ADEME souligne les autres impacts négatifs liés aux biocarburants : l'impact sur les prix alimentaires ; l'impact environnemental lié aux modes de culture ; les impacts potentiels à approfondir (sur le niveau d'ozone par exemple, sur la santé humaine...).

Une étude de la Commission européenne

Enfin, c'est au niveau européen que les dernières critiques à l'encontre des biocarburants ont été formulées. « Selon l'étude « EU Transport GHG : Routes to 2050 »⁽²⁾, sans prendre en compte leurs effets indirects, le coût de la réduction des émissions liées aux biocarburants en Europe oscillerait entre 100 et 300 euros par tonne de carbone »⁽³⁾. Ainsi, aux prix actuels du marché, « réduire les émissions de CO₂ générées par les biocarburants coûterait jusqu'à 49 fois plus cher que d'acheter des crédits carbone sur le marché ouvert à 6,14 euros par tonne »⁽³⁾.

Rappelons que l'Union Européenne a fixé un objectif d'utilisation de 10 % de renouvelable dans les transports en 2020. Sachant que l'essentiel (estimé à 8,8 %) proviendra des biocarburants et que la fameuse 2^e génération est encore loin d'être au point, il y a fort à parier que le sujet va encore faire couler beaucoup d'encre pendant plusieurs années.

FQ

(1) « Les Avis de l'ADEME – Biocarburants de 1^{re} génération » - 5 avril 2012

(2) « Transport au sein de l'UE et émissions de GES : la trajectoire 2050 »

(3) Source : www.euractiv.fr